

**Le ministère de la défense attribue chaque année une quinzaine de bourses de thèses dans le domaine des sciences de l'homme et de la société.**

Ces bourses d'une durée de deux ou trois ans permettent de financer des doctorants qui consacrent leur recherche à un thème ayant trait aux questions de défense et de sécurité.

L'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) est partenaire de cette campagne, pilotée par la Délégation générale pour l'armement (DGA). Il est sollicité pour diffuser l'information et orienter les candidats potentiels dans les disciplines des sciences humaines.

Plusieurs types de financement de thèse sont concernés :

**Les bourses Cifre-Défense**

[http://www.recherche.defense.gouv.fr/fr/les\\_aides\\_u/bourses\\_doctorales/bourses\\_dga\\_cifre/index.html](http://www.recherche.defense.gouv.fr/fr/les_aides_u/bourses_doctorales/bourses_dga_cifre/index.html)

**Les bourses co-financées Ministère de la défense et le CNRS**

[http://www.recherche.defense.gouv.fr/fr/les\\_aides\\_u/bourses\\_doctorales/bourses\\_dga\\_cnrs/index.html](http://www.recherche.defense.gouv.fr/fr/les_aides_u/bourses_doctorales/bourses_dga_cnrs/index.html)

**Les bourses financées exclusivement par le ministère de la défense (la DGA)**

[http://www.recherche.defense.gouv.fr/fr/les\\_aides\\_u/bourses\\_doctorales/bourses\\_dga\\_cnrs/index.html](http://www.recherche.defense.gouv.fr/fr/les_aides_u/bourses_doctorales/bourses_dga_cnrs/index.html)

Pour connaître les conditions de candidature, les modalités de constitution des dossiers de candidature et les modalités d'attribution de ces bourses SHS, veuillez vous reporter aux sites internet précédemment cités.

**Pour la campagne 2010, les allocations et bourses de thèse seront données de façon prioritaire pour des co-financements (Cifre, CNRS, Régions...), s'il reste des finances, des bourses financées exclusivement par le ministère de la défense seront attribuées.**

**Calendrier de la procédure des thèses pour l'année 2010.**

Janvier 2010 : Lancement de la campagne des bourses en sciences humaines et sociales

**15 avril 2010 : Date limite de dépôt des dossiers de candidature pour les sciences humaines et sociales**

Début juin 2010 : Commission de sélection DGA sciences humaines et sociales

Juillet 2010 : Nomination des bénéficiaires d'allocations de thèse

Octobre 2010 : Prise d'effet des contrats doctoraux

**Pour faire acte de candidature, les étudiants traitant des thématiques intéressant l'IRSEM doivent impérativement envoyer à :**

**Guillaume Pichard – Responsable des Etudes et de la Recherche doctorale**  
[guillaume.pichard@defense.gouv.fr](mailto:guillaume.pichard@defense.gouv.fr)

- un projet de 4 pages, présentant clairement la problématique, les objectifs et la méthodologie de la thèse.
- un CV
- le nom de directeur de thèse pressenti
- le nom de l'université d'accueil ainsi que de l'entreprise intéressée

**Thématiques de thèses intéressant l'IRSEM :**

[www.c2sd.sga.defense.gouv.fr](http://www.c2sd.sga.defense.gouv.fr)

[www.recherche.defense.gouv.fr/fr/2010/SHS](http://www.recherche.defense.gouv.fr/fr/2010/SHS)

--



Guillaume Pichard  
Responsable des Etudes et de la Recherche doctorale  
Ecole Militaire - 21 place Joffre - 75007 Paris  
Tél : 01 44 42 52 93